

Il y a quelques semaines, une société anonyme, le "*Terroir Enregistré*", nous soumettait un contrat par lequel elle s'engageait, moyennant certaines conditions, à continuer, à ses risques et périls, la publication du *Terroir*, qui resterait organe exclusif de notre société, rédigée entièrement par elle. Pendant trois séances consécutives, le conseil d'administration a étudié et discuté chacune des clauses de ce contrat, l'a modifié en faveur de la Société et, finalement, l'a accepté, laissant à l'assemblée générale le soin de lui donner sa pleine vertu en le ratifiant.

Nous aurons, au cours de l'hiver, plusieurs grandes soirées publiques dont la première a été fixée au mois de janvier prochain et qui sera un concert en même temps que la représentation d'une opérette inédite. Mais inutile de donner les détails de cette manifestation que ne doit pas comprendre, du reste, le cadre modeste et limité de ce rapport.

Comme je l'ai indiqué, il y a un instant, nous voulons organiser quelques autres concerts-boucanes et aussi deux ou trois dîners-causeries, qui fourniront l'occasion à tous les membres de notre société de se réunir en de joyeuses agapes, de se connaître et de fraterniser.

Nous avons aussi également l'intention de continuer la série de nos séances d'étude du samedi. Ces séances ont eu un grand succès en l'année 1919-20. A cette fin, nous convoquons tous les membres de la société à l'une de nos séances ordinaires du samedi soir. L'un de nous a été désigné d'avance pour faire une causerie sur un sujet indiqué. Après cette causerie, qui dure vingt minutes, il y a discussion générale sur le sujet traité. En 1919-20, nous avons eu sept de ces causeries.

Enfin, nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour continuer la série déjà longue de nos concerts-conférences à l'Hôtel de Ville. Jusqu'à présent, ce fut le côté de notre programme où l'activité de notre société s'est le plus amplement déployée. Mais ce ne fut pas le plus lucratif. Nous estimons cependant que le succès de chacune de ces manifestations littéraires et artistiques a récompensé les sacrifices de travail et d'argent qu'elles nous ont coûtés. On concevra, en effet, que l'organisation de ces soirées nécessite bien des démarches de la part de ceux des officiers qui l'entreprennent et aussi certaines sommes d'argent qui sont des dépenses nettes sans la perspective de la moindre recette. Chacun de ces soirées nous coûte, en moyenne, une vingtaine de dollars. C'est peu, dira-t-on peut-être; mais le trésorier, qui n'a pas même la consolation d'attacher les deux bouts à la fin de l'année, trouve, au contraire, non sans raison, que c'est beaucoup. N'importe, la Société des Arts, Sciences et Lettres y trouve son compte, puisque l'un de ses objets étant d'encourager les arts, les sciences et les lettres de chez nous, ces concerts-conférences lui fournissent l'occasion de découvrir des talents nouveaux, aussi bien dans l'art de la composition littéraire et de la diction que dans l'art musical et du chant, de les produire devant le public amateur des choses de l'art et d'en faire, partant, bénéficier, en même temps, ce dernier.